

2020 RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes	5
Enjeu 1 : Défendre et promouvoir la vie associative auprès des pouvoirs publics	9
Enjeu 2 : Faire valoir une économie de l'intérêt général et soutenir un emploi associatif de qualité	17
Enjeu 3 : Défendre et promouvoir le bénévolat et l'engagement	24
Enjeu 4 : Animer notre réseau sur le territoire régional	26
INNOVATION	
ENGAGEMENT	
BÉNÉVOLES	
PROJETS INTELLIGENCE COLLECTIVE DÉMOCRATIE	
INTÉRÊT GÉNÉRAL	
EMPLOI	
SOCIÉTÉ SOLIDAIRE	
EXPRESSION CITOYENNE	
LIEN SOCIAL	
DIVERSITÉ	
DIVERGITE	

VOLONTARIAT

EDITO

À la date à laquelle ce rapport moral est rédigé, la troisième enquête du mouvement associatif vient d'être publiée sur les impacts de la crise sanitaire sur le secteur associatif. Elle révèle qu'au mois de mai 2021, encore 40% des associations sont à l'arrêt. Les trois principaux sujets d'inquiétude sont : renouer les liens avec les adhérents, remobiliser les bénévoles, et bien sûr disposer des moyens financiers et matériels pour relancer leurs activités à la rentrée.

Si les associations ont été durement touchées par cette crise terrible, elles ont été aussi ce qui a contribué à faire tenir notre société : en renforçant leurs actions de solidarité, en maintenant de toutes les façons les liens avec bénévoles, en réinventant leur projet...

Le mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a mis toute son énergie cette année pour jouer un rôle à la hauteur des enjeux auxquels notre société a été confrontée afin de faire valoir le caractère essentiel des associations dans notre société.

Essentiel par les valeurs qu'elles défendent : la non-lucrativité, la démocratie, l'action collective au service de la transformation sociale.

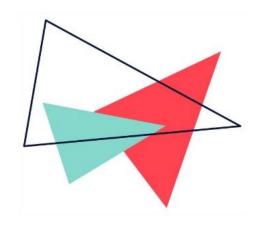
Essentiel par leur capacité à mobiliser habitants et habitantes, au service de la défense de causes, au service de la construction de projets d'intérêt général, dans les territoires pour une économie sociale et solidaire.

Essentiel par leur contribution à la République : corps intermédiaire, elles participent du dialogue civil et revendiquent leur légitimité à participer à l'élaboration des politiques publiques et à leur évaluation.

Ce rapport d'activités présente l'ensemble des actions construites cette année par les 12 réseaux sectoriels réunis au sein du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes :

- Analyser les impacts de la crise, économiques, sociaux, environnementaux, et dialoguer avec les décideurs publics pour imaginer les mesures les plus adaptées pour soutenir la vie associative dans cette période
- Être force de propositions dans le cadre des élections municipales en associant les acteurs associatifs sur les territoires
- Outiller les associations pour exercer leurs responsabilités : gouvernance, emploi, développement, formation, ...
- Faciliter la réflexion des réseaux sur les questions d'engagement et de bénévolat, faciliter l'interconnaissance, le développement de la culture associative, au travers notamment des outils de communication renforcés et adaptés.
- Faire évoluer nos statuts pour améliorer notre représentativité dans la région.

Sylvie Rivol Présidente



Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Fiche d'identité

Les Membres



Notre objet

L'association a pour but (extrait des statuts) :

- de faire reconnaître le monde associatif comme un corps intermédiaire à part entière pour un dialogue civil;
- de contribuer à promouvoir une vie associative;
- de rassembler, de faire reconnaître, défendre et valoriser les acteurs de la vie associative ;
- d'améliorer l'efficacité des membres par des stratégies ou des plates-formes communes, par le dialogue et/ou la négociation au plan régional avec les autorités publiques;
- de développer des partenariats avec toutes les organisations qui adhérent aux mêmes valeurs et poursuivent les mêmes objectifs;
- de rechercher une vision prospective pour soutenir les associations face aux multiples mutations à l'œuvre ;
- de renforcer le rôle des associations dans l'Économie Sociale et Solidaire et en tant qu'acteur de l'innovation sociale.

Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration réunit l'ensemble des membres de l'association. Chaque membre peut mandater deux représentant-e-s et un-e suppléant-e pour siéger au conseil d'administration. En 2020, il se compose de 27 personnes.

Cet organe de décisions et de réflexions stratégiques s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2020.

MEMBRES DU CA

titulaires / suppléants

CADECS

Hervé Crauste, Pascal Métivier / Georges Heinz

CELAVAR

Benoît Chaboud-Mollard, Julie Champagne

CRAJEP

Valérie Courio, Franck Présumey

CROS

Christian Levarlet, Serge Labaune / Michel Furet

COFAC

Arnaud Thénoz, Gilles Champion

UNAT

Lucien Proriol, Hélène Anglaret

URFOL

Sylvie Rivol, Pascale Gilles / Gilles Epale

URIOPSS

Corinne Meyer / Laure Chareyre

Graine

Frédéric Villaumé, Pascal Mossetti

GESRA

Cécile Fau, Simone Momein

FRANE

Marc Saumureau, Elodie Havrez

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant

Nicolas Riedel

Personnalités qualifiées

Joël Moulin

5 Conseils d'administration

Jeudi 16 janvier Jeudi 16 avril Mardi 23 juin Mardi 8 septembre Mardi 17 novembre

4 bureaux

Mardi 11 février Jeudi 12 mars Lundi 31 août Jeudi 15 octobre

1 Assemblée Générale Jeudi 28 mai

1 séminaire Jeudi 17 décembre

Le Bureau

Le bureau est élu par le Conseil d'administration. Il est composé, outre le·la président·e, de 9 membres, dont un·e trésorier·e, un·e secrétaire, 3 vices-président·e·s délégués à l'économie, l'engagement et la communication.

La Présidente Sylvie Rivol

Les Vice-Président·e·s Joël Moulin, Hervé Crauste, Serge Labaune

> Le secrétaire Lucien Proriol

Le Trésorier Frédéric Villaumé

Les membres Gilles Champion, Valérie Courio, Pascale Gilles, Corinne Meyer

L'équipe salariée

Jeanne Baury est la déléguée régionale du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes. Jeanne a décidé de partir vers de nouveaux horizons après 6 années d'engagement sans faille au Mouvement associatif. Nous tenons ici à la remercier très sincèrement pour le travail réalisé.

Garance Andréys est chargée de mission, communication et animation de réseau.

Nos partenaires

Ils ont soutenu et accompagné nos actions en 2020 :

Partenaires financiers







Partenaires opérationnels















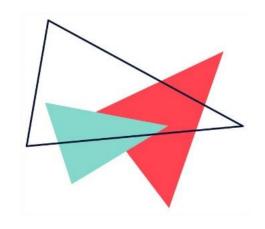












ENJEU 1 : Action publique / Dialogue civil

Défendre et promouvoir la vie associative dans les politiques publiques

Co-animer des espaces de concertation et de dialogue

Co-animation de la Commission régionale de la vie associative – CRVA

À l'occasion de la conférence régionale de la vie associative de décembre 2016, nous avons signé la Charte des engagements réciproques avec l'Etat. déclinaison opérationnelle de cette Charte s'est concrétisée avec la mise d'une Commission en place régionale de la vie associative, dialogue espace de et de concertation.

Cette commission a pour objectif de se doter d'outils et de plans d'action communs, entre l'Etat, les associations et autres partenaires en matière de vie associative ; elle doit permettre de réaliser un travail de veille partagée de la vie associative et d'en tirer des orientations en matière de politique partenariale.

ZOOM SUR ...

La CRVA c'est quoi?

- Un espace régional de dialogue et de concertation
- ... qui réunit un collectif
 d'associations régionales, de
 collectivités territoriales et de
 représentants des services de l'Etat
 en région
- ... pour étudier ensemble la vie associative en Auvergne-Rhône-Alpes et déterminer les actions à entreprendre pour la soutenir
- ... et faire vivre les principes de la Charte des engagements réciproques signée en déc. 2016 entre l'Etat et Le Mouvement associatif.

Coanimée par la DRDJSCS et Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes, la commission a été mobilisée pour répondre aux difficultés des associations provoquées par la crise Covid-19. Elle s'est réunie à trois reprises en 2020.

Les deux premières commissions, organisées en réponses à la situation exceptionnelle, ont permis aux réseaux et acteurs de s'exprimer sur leurs difficultés, de faire remonter leurs besoins et de dialoguer avec les représentants des services de l'Etat et des collectivités territoriales sur les mesures prises face à la crise.

À ces temps se sont ajoutés trois groupes de travail afin d'approfondir des thèmes choisis :

- Le premier temps de travail a porté sur la transition et la résilience du secteur associatif et de la société au regard de la crise. Les questions de participation citoyenne, de valorisation de l'action associative, et de changement d'échelle des dynamiques locales sont ressorties des échanges.
- Le deuxième groupe s'est porté sur l'économie et l'emploi, insistant sur les différentes aides et dispositifs à articuler, l'importance de la mobilisation des collectivités territoriales et de coopération, ainsi que sur l'accompagnement des associations.
- Le dernier temps consacré à l'engagement a mis en lumière une nécessité à soutenir l'engagement de mobilisation né pendant le confinement, et à donner les moyens financiers nécessaires à celui-ci. Il a été souligné un grand besoin d'accompagnement : sur le recours aux outils numériques, sur la reprise d'activité en présentiel, et autour de l'évolution des gouvernances associatives.

Ces trois groupes de travail ont réunis différents réseaux associatifs avec des représentant des services de l'Etat, du DLA, et du CESER. Nous avons eu le souci de synthétiser les contributions des réseaux, afin de nourrir les réflexions et les propositions de nos différents partenaires au titre du dialogue civil.

Une dernière commission s'est tenue le 27 novembre, clôturant la semaine de rencontres en ligne autour du partenariat entre les associations et les collectivités, avec la présence exceptionnelle de représentants de la DJEPVA, Amandine Hubert et Charles Aymeric Caffin, ainsi que de Marie-Camille Rey, Vice-Présidente du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Une partie de cette commission a été dédiée à un diagnostic partagé de la situation des associations en région au vu de la crise sanitaire. Suite à l'enquête nationale post-confinement portée par le Mouvement associatif et le RNMA, Cécile Bazin, de Recherches et Solidarités, a présenté les résultats en Auvergne-Rhône-Alpes, avec un éclairage entre la Métropole de Lyon et les zones rurales, sollicités spécialement.

Dialoguer avec les pouvoirs publics

 Outiller les collectivités territoriales et les acteurs associatifs pour un meilleur partenariat

Associations et collectivités : agir et réagir face à la crise



La semaine Ensemble, faire face à la crise - partenariat entre associations et collectivités, a proposé 4 temps en visioconférence pour comprendre l'intérêt et la particularité du partenariat avec les associations en temps de crise, s'inspirer de l'expérience et du vécu des acteurs, identifier des leviers et des outils pour construire des partenariats durables et des

territoires plus forts pour faire face à la crise, à destination des élu⋅e⋅s et personnels des collectivités de toute la région Auvergne-Rhône-Alpes, et des acteurs associatifs.

Dans un contexte de crise sanitaire, mais aussi économique, sociale, environnementale, dont les impacts immédiats identifiés sont très importants pour les associations comme en témoignent les résultats des 2 enquêtes réalisées par Mouvement associatif et le RNMA. et dont les effets à moyen et long terme risquent d'impacter profondément et durablement l'ensemble des secteurs d'activités, il nous parait important que les nouvelles équipes municipales et communautaires puissent se saisir rapidement des enjeux de vie associative.

Il nous semble en effet primordial pour amortir les effets de la crise et construire des territoires résilients

ZOOM SUR ...

Le bilan de la semaine en ligne Ensemble, faire face à la crise partenariat entre associations et collectivités

- 100% des répondants au questionnaire d'évaluation ont indiqués que la semaine avait répondu à leurs attentes
- 95% déclarent mieux cerner les enjeux et intérêts du partenariat entre associations et collectivités
- La semaine s'est déroulée sans difficultés ou imprévus techniques
- Point d'amélioration : des temps d'échanges un peu trop courts
- « Nouvel élu, ces webinaires m'ont beaucoup ouvert l'esprit sur ce que sont, que peuvent faire les associations et surtout quelles aides et moyens il est possible de mettre en place à leur service. »



et solidaires que les pouvoirs publics travaillent en étroite collaboration avec le monde associatif, creuset de démocratie locale et d'engagement collectif pour l'intérêt général, et porteur d'initiatives directement inspirées d'une lecture fine des besoins des populations.

L'ambition de cette semaine était de permettre aux élu·e·s des collectivités et à leurs services de mieux connaître la réalité et la diversité de la vie associative en région, de s'approprier les enjeux de vie associative, d'identifier les acteurs ressources sur les différents secteurs d'activité, et de prendre la mesure de l'importance du secteur associatif dans la mise en œuvre de politiques publiques et dans l'élaboration de politiques publiques pertinentes, en réponse aux besoins des populations et des territoires.

Environ 180 personnes ont pu suivre et participer à nos temps en ligne autour de la thématique : élus, personnels de collectivités et acteurs associatifs. La publication des enregistrements sous forme de podcasts permet par ailleurs au plus grand nombre d'en profiter apostériori. Les ressources documentaires, notamment le « Kit asso de l'élu-e », publié par le Mouvement associatif, et dont le contenu a nourri et inspiré ses webinaires, sont aussi disponibles en ligne.

Comme souhaité, la semaine a permis de présenter des points de vue très multiples : des acteurs associatifs de divers secteurs (épiceries sociales et solidaires, éducation populaire, loisirs et culture, éducation à l'environnement) et échelles (réseau régional, associations locales), ainsi que des intervenants (élus ou personnels) issus de collectivités territoriales différentes (métropoles, EPCI en territoire rural).

Les échanges ont été grandement enrichis par l'animation de Danièle Demoustier, économiste, sur les deux premiers rendez-vous, puis par les interventions de Laurent Fraisse, socio-économiste, et de Brigitte Clavagnier, docteure en droit et directrice scientifique de la revue Juris-Associations.

Cette série de webinaires a été possible grâce au soutien pluriannuel de la DIRECCTE, de la DRDJSCS, de la Métropole de Lyon et de la Région.



Retrouvez sur notre site

- ► le programme complet de la semaine lemouvementassociatif-aura.org/partenariat-face-a-la-crise/
- ► les podcasts et les ressources documentaires lemouvementassociatif-aura.org/ressources-partenariat-collectivites/

Et aussi en 2020:

Notre expertise sur la vie associative reconnue et mobilisée :

Participation à la préparation de la journée inter-associative organisée par le GRAINE ARA *Faire face ensemble aux crises sociales et environnementales*, avec l'Union Auvergne Rhône-Alpes des Centres Sociaux (AURACS), Labocités (centre de ressources politique de la ville Auvergne-Rhône-Alpes), l'Instance Régionale d'Education et Promotion de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes (IREPS ARA), initialement prévue en décembre 2020, reportée en 2021.

► Covid-19 : interpellation des député·e·s et sénateur·rice·s

Nous avons adressé un courrier d'interpellation le 23 juin 2020 à l'attention des parlementaires de la région et du Conseil Régional en collaboration avec la CRESS, les invitant à une rencontre en visioconférence pour répondre aux besoins des associations face à la crise Covid-19.

Une première rencontre le 27 août 2020 a réuni : trois députés, un sénateur, des représentants de nos réseaux (CROS, URIOPSS, UNAT) et de la CRESS.

La seconde rencontre le 30 octobre 2020 aura réuni un député, un sénateur, et les collaborateurs de six autres députés, avec plusieurs réseaux associatifs (GRAINE, CELAVAR, URFOL).

Ces deux rencontres auront permis de faire un état de la situation des différents secteurs associatifs en regard de la crise, notamment à la suite des enquêtes du Mouvement associatif et du Réseau National des Maisons des Associations sur l'impact de la crise sur le secteur associatif.

Les parlementaires ont pu entendre et échanger autour des propositions du Mouvement associatif pour les associations. Les enjeux de financement des associations et de l'emploi associatif, du bénévolat, mais aussi des relations avec les collectivités ont été particulièrement discutés.



Retrouvez le courrier d'interpellation et les comptes-rendus des rencontres sur notre site :

lemouvementassociatif-aura.org/positionnements/

Représenter les associations et faire entendre leur voix

➤ Coconstruire un plaidoyer vie associative avec les acteurs locaux pour les élections municipales : le projet Démocratie & territoires

Issu de nos réflexions menées en séminaire fin 2018, le projet Démocratie & Territoires part du constat que notre parole, notre plaidoyer, est d'autant plus légitime s'il est construit avec les acteurs associatifs de terrain. De plus, il n'a de réel impact que dans la mesure où il est partagé, approprié, enrichi, relayé, porté par ces mêmes acteurs locaux. Il nous a paru important de nous mobiliser pour ouvrir des espaces de réflexion partagée avec les acteurs locaux de nos réseaux, et être davantage présent à l'échelon infra-départemental.

Financé dans le cadre du FDVA Fonctionnement & nouveaux projets en 2019, le projet Démocratie & Territoires consiste à organiser et animer des rencontres citoyennes sur plusieurs territoires de la région, sur des enjeux de société, sur des thématiques qui relèvent de l'intérêt général, en partenariat avec nos réseaux et des associations locales, avec pour objectifs de :

- Faciliter, appuyer la construction d'une parole citoyenne sur un sujet, un enjeu de société,
- Nourrir nos argumentaires et coconstruire notre plaidoyer en s'appuyant sur les réflexions et propositions des acteurs de terrain, en vue des élections municipales de 2020 et, à plus long terme, des élections régionales de 2021.

À la suite des travaux déjà effectué en 2019, deux rencontres majeures ont eu lieu en 2020. La rencontre du 6 février 2020 à Crest (26), co-organisée avec l'agence de mobilité Dromolib, a réuni de nombreuses associations d'écomobilité drômoises, ainsi que des citoyens. Elle a permis, sur la base des échanges et des ateliers, de publier un plaidoyer intitulé « Démocratie et écomobilité ».

Organisée avec France Nature Environnement Loire 42, à St Etienne, une soirée-débat s'est déroulée le mardi 25 février autour de la question : transition écologique, où en seraiton sans les associations ? Cette rencontre a été construite avec la Ligue de l'enseignement de la Loire et la FASEE, fédération étudiante.



Retrouvez le plaidoyer

D é m o c r a t i e

sur notre site web

Participation à la gouvernance du FDVA

En 2020, le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a poursuivi sa participation active à la gouvernance du FDVA – Fonds de développement de la vie associative.

Au niveau régional, nous avons apporté notre contribution collective lors des deux commissions régionales consultatives (CRC), au sein de laquelle siègent 11 personnes issues de nos réseaux.

ZOOM SUR ...

Le rôle du Mouvement associatif dans la CRC FDVA

- Vigilance au maintien des fonds
- Valoriser le fait associatif
- > Veiller aux équilibres territoriaux
- Porter les enjeux associatifs
- Développer les opportunités de dialogue avec l'Etat

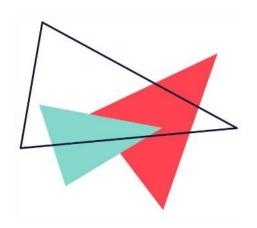
Au niveau départemental, des personnes qualifiées issues de nos réseaux siègent dans les collèges départementaux FDVA, afin de contribuer à la définition des orientations des appels à projets annuels, et de donner un avis consultatif sur l'attribution des crédits. Une liste de diffusion nous permet de faciliter le partage d'informations.

Ce travail de coordination a permis de porter une parole collective pour formuler des propositions d'amélioration aux différents échelons de la concertation (départemental et régional).

Action publique et dialogue civil

Nos objectifs stratégiques 2017-2021 :

- → Renforcer notre parole politique pour être plus présent dans le débat public et sur les territoires
- → Outiller et accompagner les réseaux pour s'engager dans le dialogue civil
- → Organiser une veille politique
- → Coanimer la Commission régionale Vie associative (CRVA)



ENJEU 2 : Economie & emploi

Faire valoir une économie de l'intérêt général & soutenir un emploi associatif de qualité

Représenter les associations dans l'ESS

Notre présence au sein de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire - CRESS - est primordiale pour porter la voix de toutes les associations dans l'ESS.

Economie & emploi

Nos objectifs stratégiques 2017-2021 :

- → Contribuer à développer le mécénat entre acteurs de l'ESS
- → Renforcer la place des associations dans l'ESS et à la CRESS
- → Renforcer l'utilisation des fonds européens
- → Renforcer les liens avec nos partenaires, acteurs de l'accompagnement et de l'emploi associatif
- → Être un espace de veille et d'information sur l'emploi associatif
- → Consolider la démarche PMAE, notamment dans les réseaux

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a été réélu au Conseil d'Administration, au sein du collège n°3 associatif, en les personnes de Joël Moulin (titulaire) et Sylvie Rivol (suppléante).

Joël Moulin a été élu Vice-président au plaidoyer au sein du Bureau de la CRESS AuRA.

Par ailleurs, plusieurs de nos réseaux membres sont également représentés dans les instances dirigeantes de la CRESS, comme le CROS et l'URIOPSS.

Nous avons poursuivi le travail engagé avec nos réseaux : plusieurs groupes de travail ont permis d'identifier des leviers pour renforcer notre parole collective et participer à l'élaboration des orientations politiques de la CRESS.

Enfin, nous avons engagé un travail de collaboration dans notre représentation au sein du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

Une communication régulière et des binômes ont été mis en place entre les représentants de la CRESS et du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes au sein des comités d'appui et de pilotages des DLA, au niveau départemental et régional (cf. Contribuer au dispositif DLA).

Outiller les acteurs de l'accompagnement sur les enjeux d'emploi associatif

Coanimer la démarche PMAE

La démarche PMAE, Petites et moyennes associations employeuses en Auvergne-Rhône-Alpes, propose acteurs de l'accompagnement associatif un espace régional d'échanges d'interconnaissance pour structurer et consolider l'offre d'accompagnement des petites moyennes associations employeuses.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes, la délégation régionale du RNMA et la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes en qualité d'animateur du DLA régional se sont associés en 2011 pour co-animer cette démarche, afin de travailler avec les acteurs de l'accompagnement sur le soutien à l'emploi associatif de qualité dans les PMAE.



Vous avez dit PMAE?

 PMAE : Petites et moyennes associations employeuses

C'est pour qui ?

 Pour tous les acteurs impliqués dans l'accompagnement de l'emploi associatif

Et c'est pour quoi ?

- Pour se mettre en réseau et favoriser le développement de coopérations : une démarche régionale collective
- Pour monter en compétence : des rencontres thématiques sur des sujets d'actualité
- Pour s'outiller : des supports et des ressources sur l'emploi associatif
- Pour valoriser les expertises et se tenir informé

D'abord déployée en Rhône-Alpes, la démarche s'est adressée aux acteurs de l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes à compter de 2016. En charge de l'animation du DLA sur la nouvelle grande région, BGE Auvergne a alors rejoint le comité de pilotage de la démarche.

Ensemble, les pilotes de la démarche :

- Mobilisent les principaux réseaux d'accompagnement sur les enjeux de l'emploi associatif de qualité dans les petites associations employeuses
- Définissent les orientations de la démarche : veille partagée sur les enjeux

d'actualité, thématiques abordées et actions mises en œuvre, modalité d'animation et de mobilisation des acteurs sur l'ensemble du territoire régionale, ...

- Evaluent collectivement les actions menées dans le cadre de la démarche
- Identifier des partenaires potentiels en fonction des sujets.

Le comité de pilotage PMAE s'est réuni à 2 reprises en 2020, en début d'année pour faire le bilan de 2019 et définir les orientations pour l'année à venir. Les projets ont été par la suite bousculés par le premier confinement et la crise Covid-19.

Un second comité de pilotage s'est réuni en fin d'année. Il a permis d'inviter Philippe Urvoa, qui nous a présenter son projet de recherche-action au sein de la Chaire ESS de l'IEP de Grenoble, sur la phase d'embauche d'un premier salarié dans une association. La démarche PMAE se verra partenaire de cette recherche-action, qui ambitionne notamment d'identifier les leviers de réussite pour les associations et de produire de documents ressources sur le sujet.

Ce comité de pilotage a aussi été l'occasion de définir des priorités d'accompagnement sur 2021 pour mieux répondre aux besoins des associations impactées par la crise.

▶ Production et diffusion d'actualités et ressources sur l'emploi associatif

Lancée en 2016, la newsletter Les ESSentiels est un support d'information trimestriel mis en place dans le cadre de la démarche PMAE (Petites et moyennes associations employeuses) en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est adressée à l'ensemble des acteurs de l'emploi associatif de la région, et a pour ambition :

- de proposer des informations ciblées sur l'actualité de l'emploi associatif,
- d'informer sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement sur l'emploi mobilisables par les employeurs associatifs,
- de partager des outils entre réseaux d'accompagnement, acteurs de l'emploi en région et pouvoirs publics,
- de valoriser et faire connaître les acteurs de l'accompagnement de l'emploi associatif, leurs services, leurs compétences.

En 2020, la newsletter n'a été diffusée qu'une fois, à plus de 470 contacts. Au vu du contexte, elle a cependant été complétée par de nombreuses éditions de notre newsletter Bulletin actu de la vie associative en AuRA, diffusée à près de 700 contacts. De nombreuses informations relevant de l'emploi, et notamment des mesures d'urgence pour les associations employeuses, y ont été relayées.

Par ailleurs, les newsletters sont complétées depuis juin 2019 par notre site ressources.

Celui-ci contient plusieurs rubriques:

- présentation de la démarche et du collectif PMAE en Auvergne-Rhône-Alpes,
- actualités de l'emploi associatif,
- réseaux d'accompagnement : valorisation des acteurs, de leurs actualités
- ressources et outils, avec une fonction recherche par catégorie de ressources et thématiques

Ce site permet donc de publier régulièrement des actualités concernant l'emploi associatif : législation, dispositifs, appels à projet, formations et webinaires, plateformes et événements, etc.

L'onglet ressources est aussi alimenté de documents utiles pour les associations, réalisé par les pilotes de la démarche PMAE ou des acteurs ressources de l'accompagnement des associations employeuses.

ZOOM SUR...

Le site ressource www.pmae-aura.org

Un site internet, pour quoi faire?

- Pour présenter, faire connaître et valoriser la démarche PMAE en AURA et soutenir l'animation de la démarche
- Pour valoriser les réseaux de l'accompagnement des PMAE et faire connaître leurs initiatives et expertises, améliorer la visibilité de leurs actions dans la région, relayer leurs actualités
- Pour faciliter la veille sur l'emploi associatif, et simplifier l'accès aux informations liées à l'emploi associatif en région et aux outils
- Pour proposer un espace centralisé de ressources sélectionnées, accessibles en ligne (outils, documents produits, articles de la newsletter emploi, ...)

C'est pour qui?

 Pour tous les acteurs impliqués dans l'accompagnement de l'emploi associatif



www.pmae-aura.org

Et aussi en 2020 :

Notre expertise sur la vie associative reconnue et mobilisée :

► Intervention dans le Master 2E2S "Entrepreneurs de l'ESS" de l'IRUP à St Etienne : 2 jours sur les acteurs et les enjeux de vie associative.

Contribuer au dispositif DLA

Dans la continuité des années précédentes, nous avons poursuivi notre implication dans la gouvernance du Dispositif local d'accompagnement (DLA).

Nous nous sommes mobilisés sur l'ensemble des réunions du comité de pilotage régional du dispositif et des comités d'appui pour représenter les bénéficiaires et contribuer à la définition des orientations et priorités régionales.

ZOOM SUR ...

Le rôle du Mouvement associatif dans le DLA

- Représenter les bénéficiaires : les associations
- Contribuer au diagnostic des besoins en accompagnement
- Contribuer à la définition des orientations et priorités du dispositif
- Développer les liens entre le DLA et les réseaux

Nous avons préparé puis participé au Comité de pilotage régional des 13 DLA D'Auvergne Rhône-Alpes. Les orientations régionales pour 2021 retenues sont les suivantes :

- Favoriser la créativité
- ► Structurer le travail en réseau, la mutualisation et les coopérations de collectifs d'acteurs constitués.
- Accompagner l'évolution des modes de gouvernances et l'implication des membres en lien avec la structure et son modèle économique.
- Expérimenter l'accompagnement d'une dynamique de filière et/ou un projet à impacts pour les territoires.

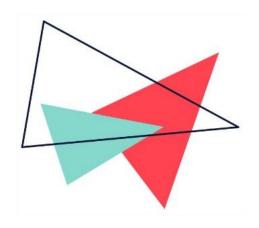
Les structures ciblées sont les organisations employeuses de l'Economie Sociale et Solidaire disposant d'une autonomie de gestion avec priorité aux associations ou autres ESS de moins de 25 salariés n'ayant pas accès à d'autres dispositifs.

Nous sommes également présents dans les comités de pilotage départementaux, dans lesquels nous avons mandaté des personnes issues de nos réseaux pour assurer la représentation des bénéficiaires à tous les échelons de la gouvernance du dispositif.

Dans ce cadre, nous avons mis en place des binômes avec les représentants de la CRESS, nouvellement pilote du DLA, pour s'assurer que la parole associative soit toujours présente dans ces comités, et construire une parole commune.

Dans cet objectif, pour asseoir le rôle des représentants, et faciliter une parole collective au sein de la gouvernance, nous avons pris le temps de formaliser une note de positionnement et une fiche pratique sur les rôles et positionnements de la CRESS et du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes au sein du DLA.

Nous nous sommes également fortement impliqués dans le dispositif de secours ESS (DSESS), impulsé par le Haut-Commissariat à l'Economie Sociale et Solidaire. Cette opération débutée en mai 2020 a permis à 86 structures de notre région de bénéficier d'une subvention de 5000€ et un suivi DLA.



ENJEU3:

Engagement, bénévolat, gouvernance

Défendre & promouvoir le bénévolat et l'engagement

Réflexion collective sur l'engagement

Dans le cadre de nos priorités et de notre implication, l'engagement est une valeur essentielle.

Nous avons organisé des temps d'échanges sur la notion d'engagement, pour enrichir les réflexions de nos réseaux

L'inquiétude de certains responsables associatifs ou politiques d'un déclin du bénévolat et de l'engagement, dont les nouvelles technologies et l'individualisme des sociétés modernes seraient responsables, est à nuancer ; il est aussi le fait d'une transformation des modalités d'exercice de la pratique bénévole et de l'engagement. Il faut repenser les différentes formes d'engagement et les adapter à l'évolution de notre société, à la fois en termes de compétence, de spécialisation et en termes de statut. Notre intention était de suggérer quelques approches de l'engagement de sentir la force de ce mot, son pouvoir de suggestion et à la richesse de sa signification et également d'observer nos engagements, dans nos réseaux, qui peuvent apparaître à travers le prisme que constitue la théorie d'une société meilleure.

Nos engagements sont les motivations à améliorer la société et les associations de notre réseau s'interrogent sur la notion de gouvernance, qui doit aller vers une évolution, voire une transformation, il n'est pas facile de définir la spécificité d'une gouvernance associative. Le terme de « gouvernance » évoque une manière d'exercer le pouvoir, le pouvoir de faire. Elle définit une notion d'intégration et de mise en relation de plusieurs acteurs dans un système qui n'est pas seulement hiérarchique et vertical.

Nous avons également eu un temps spécifique sur le Service National Universel. Avec la diversité des acteurs de notre réseau, nous n'avions pas l'intention d'aboutir à un consensus collectif, mais à un échange de positionnement et de perspective. Avec le support de documents sur le cahier des charges, l'évaluation et des textes de positionnement, nous avons cherché à comprendre en quoi le SNU pourrait constituer un renforcement de la cohésion nationale autour d'un projet pour la jeunesse. L'évaluation de ce dispositif et ses objectifs ont entraîné des échanges qui furent riches ; des positions différentes des membres de notre réseau ont pu s'exprimer, et nous nous sommes accordés sur un objectif commun du Mouvement Associatif, l'émancipation de toutes et tous et l'ouverture aux autres.

Coordonner la participation associative à la CRC FDVA et CRVA

Dans le cadre de notre implication dans la Commission régionale consultative (CRC) du FDVA, nous avons formulé des propositions collectives concernant les notes d'orientations FDVA et l'attribution des financements.

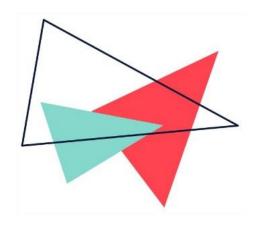
Nous nous sommes efforcés d'animer la construction d'une parole collective en amont de chacune des réunions de la CRC FDVA et de la CRVA, de façon à pouvoir porter des propositions et des remarques d'une seule voix, et d'avoir davantage d'écoute et d'impact.

Les CRVA, et particulièrement les trois groupes de travails organisés au printemps (cf Coanimer des espaces de concertation et de dialogue), ont permis aux réseaux d'exprimer leurs besoins et difficultés au service de l'Etat et collectivités.

En lien avec la DRDJSCS, la CRVA, et Recherches & Solidarités, nous avons coordonné la commande d'un éclairage précis des résultats régionaux de l'enquête Covid-19, où en sont les associations ? portée par le Mouvement associatif et le RNMA, pour mieux répondre aux besoins des associations sur les territoires, pour faire valoir, défendre et promouvoir le fait associatif dans cette période très difficile de crise sanitaire, économique et sociale.

L'enquête, réalisée en mai-juin 2020, a obtenu plus de 1900 réponses en région Auvergne-Rhône-Alpes et mettait en lumière de grosses difficultés :

- 70 % des associations n'ont pas pu maintenir plus de 20% de leur activité pendant la période de confinement
- 59% des associations ont dû revoir leur mode de fonctionnement, notamment par la mise en place d'outils numériques
- 87 % des associations ont été obligées d'annuler un ou plusieurs événements en lien avec la période
- 50% des associations enregistrent une perte de revenus d'activités significative ou totale
- 50% des associations ont rencontré des difficultés dans la mise en place de solutions, car : peu adaptées aux statuts associatifs, lourdeur des démarches, difficulté à joindre les services



ENJEU 4:

Vie associative de notre Mouvement

Animer notre réseau sur le territoire régional

Une gouvernance mobilisée

Vie associative de notre Mouvement

Nos objectifs stratégiques 2017-2021 :

- → Organiser notre représentation sur les territoires
- → Asseoir notre modèle économique
- → Assurer notre animation sur la grande région
- → Développer notre axe communication
- → Être en réseau avec Le Mouvement associatif (national) et les Mouvements associatifs régionaux

Le rythme de nos instances a été soutenu en 2020 : une par mois, en plus des groupes de travail thématiques ponctuels. Il témoigne du dynamisme de notre gouvernance et de la mobilisation de nos administrateurs et administratrices dans cette période de crise sanitaire, économique et sociale.

Notre conseil d'administration a accueilli Hélène Anglaret, représentante l'UNAT. Le renouvellement du Bureau nous permis d'arriver à la parité au sein de celui-ci, pas encore atteinte au Conseil d'administration cependant.

Nous avons poursuivi nos efforts pour faciliter la participation de tous et de toutes, et nous avons permis à chacun-e de suivre nos instances en respectant les mesures préventives contre la Covid-19. Ainsi, beaucoup d'instances ont été organisées uniquement en visioconférence, ou en respectant les gestes barrières et en permettant systématiquement de participer en visio-conférence.

A l'occasion de notre séminaire annuel en décembre, nous avons réuni près au sein de nos nouveaux locaux à Rillieux-La-Pape nos membres et certains de leurs adhérents. Chaque année, cette journée de réflexion et de convivialité nous permet de développer l'interconnaissance entre réseaux et de nourrir notre projet associatif. En 2020, nous avons interrogé notre rôle de porte-parole des enjeux associatifs auprès des pouvoirs publics et travaillé sur notre plaidoyer pour les élections régionales et départementales prochaines.

Autre temps fort de l'année, notre Assemblée Générale s'est déroulée jeudi 28 mai 2020, exceptionnellement en visioconférence, à la suite d'une Assemblée Générale extraordinaire.

Ces changements ont suivi le travail et la modification des statuts du Mouvement associatif national sur les modalités d'adhésions et la place des différents membres au sein de la gouvernance.

Cette révision de nos statuts, adoptée, ambitionne le renforcement de la

représentativité des différents réseaux et secteurs associatifs au sein de notre mouvement, pour mieux servir notre projet associatif de porte-parole de la vie associative dans son ensemble.



Une communication renforcée au service de l'animation de réseau

La pérennisation du poste de chargée de mission, grâce au soutien de nos partenaires principaux, la DRDJSCS et la DIRECCTE, a permis de continuer à développer notre communication

La newsletter mensuelle à destination de nos membres, de nos partenaires et, plus largement, des acteurs de l'accompagnement associatif de la région, en envoyée à maintenant presque 700 contacts. Elle permet notamment de faire une veille informative, de valoriser les actions de nos membres, et de relayer des outils et ressources utiles aux acteurs de l'accompagnement des associations. Notre bulletin actu de la vie associative en AuRA a été employée à relayer de nombreuses informations et ressources pour aider les associations durant la crise Covid-19 : textes législatifs, articles explicatifs, aides et mesures d'urgence, appels à projet, etc.

Notre compte Twitter <u>@LeMouvassoAURA</u> est actif et permet de relayer une veille régionale et nationale, de diffuser les actualités de nos réseaux et de nos partenaires et de communiquer sur nos propres évènements.

L'équipe salariée maintient une communication constante avec nos membres, avec de nombreux échanges par mail et téléphone.

▶ Refonte de notre site web

La présence de notre chargée de mission a permis la refonte de notre site internet en interne, dont seule une page a été externalisée à un prestataire.

Notre site était obsolète, rendant difficile la mise à jour, et pas en accord avec notre charte graphique actuelle. Il ne permettait pas de mettre en valeur nos actions et positionnements, et ne facilitait pas la lecture des actualités ni l'accès à nos ressources documentaires multimédias.

La refonte du site a suivi notre dynamique générale et particulièrement notre objectif de renforcer notre communication, auprès de nos réseaux et en externe.

Les onglets ont ainsi été définis :

- Accueil : actualités (par date ou thématique), inscription à la newsletter
- Qui sommes-nous ? > Nos missions (projet associatif, statuts, présentation), nos membres, notre organisation (les administrateurs et l'équipe)
- Nos positions > Positionnement (positionnement global et plaidoyers), Représentation (notre rôle de pilote dans différents dispositifs)
- Nos actions, par thématique > emploi, assos et collectivités, numérique, innovation sociale
- Ressources, avec un portail de ressources PDF avec une fonction recherche par thématique, et des ressources multimédias sur des thématiques (innovation sociale, ...)

Le site a alimenté puis testé, avant d'être lancé en septembre 2020. Il est régulièrement alimenté, en lien avec les actualités et outils diffusés par la newsletter.

ZOOM SUR... Notre site web

Un site internet, pour quoi faire?

- Présenter et faire connaître Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes et son projet associatif
- Valoriser nos actions et faire connaître nos positionnements
- Valoriser nos réseaux-membres
- → Faciliter la veille, et simplifier l'accès aux informations liées à la vie associative en région et aux outils
- Proposer un espace centralisé de ressources sélectionnées, accessibles en ligne (outils, documents produits)
- Faciliter la mobilisation sur les enjeux de vie associative

C'est pour qui?

- Nos réseaux
- Les acteurs de la vie associatives
- Nos partenaires et financeurs





ENGLOEMENT

Les responsabilités des dirigeants bénévoles : résultats de l'enquête

FEV 18, 2021

Plus de 4000 dirigeants bénévoles ont répondu à l'enquête du Mouvement associatif sur leurs responsabilités juridiques.

ÉCONOMIE

Tutoriel : accéder au fonds de solidarité

JAN 21, 2021

Le Mouvement associatif a publié un court tutoriel regroupant la démarche à suivre et les éléments pour faire appel au fonds de solidarité.

ÉVÉNEMENT

Retour sur les rencontres nationales digitales du RNMA

ECONOMI

Fond de relance UrgencESS

JAN 26, 2021

Le fonds UrgencESS, dont l'objectif est de contribuer à la relance et à la préservation des emplois des structures de l'ESS, est déployé nationalement.

APPEL À PROJET

Lancement des campagnes FDVA 1 et 2

JAN 26, 202

Les campagnes pour les deux fonds pour le développement de la vie associative 2021 sont lancées. Vous pouvez déposer vos...

ÉCONOMIE

Loi de finances 2021 : l'essentiel pour les assos

JAN 19, 2021

RECEVEZ LE BULLETIN ACTU DE LA VIE ASSOCIATIVE

Adresse de courrier électronique

Abonnez-vous

CATÉGORIES

le une

Accompagnement

Appel à projet

Dialogue civil

Économie

Emploi

Engagement



lemouvementassociatif-aura.org

Une volonté de renforcer notre ancrage territorial

Le renforcement de notre ancrage territorial demeure un enjeu important pour assurer notre présence et une animation des acteurs de la vie associative sur les départements, au plus près des acteurs associatifs de terrain.

L'identification et la mobilisation d'acteurs de nos réseaux en 2018 pour siéger dans les collèges FDVA départementaux a représenté une opportunité pour ancrer notre réseau sur les départements, cependant l'animation de ces acteurs doit encore être développée. La création de binôme avec la CRESS dans notre représentation au sein des DLA s'inscrit dans la même démarche.

Aussi, nous avons opté pour une stratégie qui repose sur la mobilisation de nos réseaux territoriaux sur des projets et actions concrètes, dans lesquels ils peuvent s'investir et faire valoir leur expertise.

Cette stratégie a porté ses fruits puisque plusieurs membres locaux de nos réseaux se sont mobilisés pour prendre part à nos côtés à l'organisation et l'animation d'évènements et de rencontres, dans le cadre du projet Démocratie & Territoires, ou l'organisation de la semaine de rendez-vous en ligne Ensemble face à la crise.

Il nous reste à consolider et poursuivre ces coopérations territoriales pour parvenir à constituer et animer un pool d'acteurs territoriaux à même d'alimenter nos réflexions et nos positionnements régionaux, et de relayer notre parole sur les territoires auprès des interlocuteurs publics.

S'inscrire pleinement dans le réseau Mouvement associatif

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes participe aux différents travaux et conférences des régions, ainsi qu'à l'Assemblée Générale du Mouvement associatif national. Durant cette année particulière, de très régulières conférences des régions ont été organisée en visioconférence, auxquelles nous avons participer.

Nous avons contribué aux travaux de notre réseau national. Nous relayons régulièrement les ressources et les campagnes de communication du Mouvement associatif dans nos newsletters et sur notre site internet.

Nous nous sommes particulièrement mobilisés dans le relais des deux enquêtes lancées par le Mouvement associatif et le RNMA, en partenariat avec Recherches & Solidarités, sur l'impact du Covid-19 sur les associations, puis leurs résultats.

Nous avons également diffusé largement le Kit asso de l'élu-e, qui a été une ressource essentielle de notre semaine de rendez-vous en ligne sur le partenariat entre associations et collectivités.



Retrouvez le Kit asso de l'élu-e en ligne

Pour favoriser la dynamique partenariale entre les élus locaux et les associations du territoire, Le Mouvement associatif crée le kit asso de l'élu-e. Ce kit s'adresse aux élus locaux, aux services vie associative des collectivités territoriales mais également aux réseaux associatifs et aux associations pour faciliter leurs échanges avec les pouvoirs publics.

Il s'agit d'un parcours construit en 4 étapes.

Objectif final : permettre aux collectivités de bâtir une politique de soutien et de développement à la vie associative locale.



Retrouvez les résultats des enquêtes en ligne



La vie associative en Auvergne-Rhône-Alpes en chiffres



en Auvergne - Rhône-Alpes

animées par

1,7 MILLIONS

de bénévoles en

Auvergne – Rhône-Alpes

83,5%

des structures de l'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE sont des associations en Auvergne – Rhône-Alpes



22260

associations employeurs en Auvergne – Rhône-Alpes



240 000

SALARIÉS

SOIT

10,4%

de l'emploi privé
dans notre région

















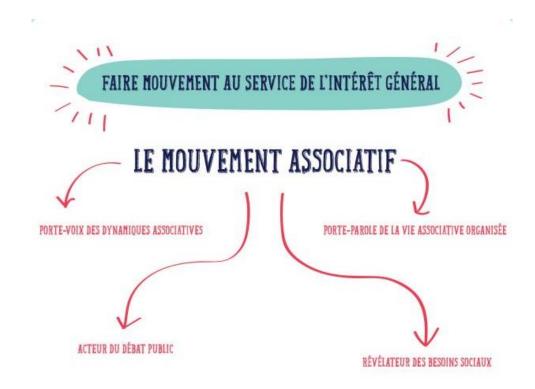














Retrouvez nos actualités sur www.lemouvementassociatif-aura.org

Retrouvez-nous sur Twitter @LeMouvassoRA

